

COMMUNIQUÉ FINAL

15-17 octobre 2001 RAPPORT DE LA RÉUNION DU COMITÉ FÉDÉRAL, PROVINCIAL ET TERRITORIAL SUR LA LUTTE ANTIPARASITAIRE ET LES PESTICIDES

15-17 octobre 2001, Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard

La cinquième réunion du Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides (Comité FPT) a eu lieu récemment à Charlottetown, Île-du-Prince-Édouard. Don Reeves, Chef du Programme de réglementation des pesticides, le Ministère d'Agriculture et de la Forêt de l'Î.-P.-É. et Wendy Sexsmith, Chef de l'homologation à l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) de Santé Canada, ont co-présidé l'assemblée.

Ce Comité réunit des représentants des organismes provinciaux, territoriaux et fédéraux concernés par l'utilisation, la gestion et la réglementation des produits antiparasitaires, leur donnant ainsi la possibilité d'échanger de l'information et de mieux coordonner les dossiers relatifs à la lutte antiparasitaire. La réglementation des produits antiparasitaires au Canada relevant à la fois de lois fédérales et provinciales, il faut établir des liens solides pour que la gestion des dossiers communs aux deux ordres de gouvernement soit efficace et afin de trouver des solutions aux problèmes communs. Le Comité FPT est aussi le lieu où l'on peut discuter les grands dossiers de l'heure en matière de pesticides et de lutte antiparasitaire.

Suite à son instauration réussie de l'année dernière, une deuxième séance spécialisée annuelle a été organisée. À cette séance de présentation d'une demi-journée, on a présenté les grandes lignes de l'évaluation du risque et les processus décisionnels utilisés par l'ARLA au cours de la réévaluation des produits antiparasitaires.

Voici les principaux sujets abordés au cours de la réunion :

- la poursuite de problèmes concernant les pesticides d'intérêt spécial, comme l'imidicloprid et les abeilles domestiques, et la strychnine et les spermophiles de Richardson;
- la poursuite d'activités concernant le processus de réévaluation de produits antiparasitaires;
- une mise à jour de la Stratégie sur la réduction des risques de lutte antiparasitaire en milieu agricole de l'ARLA;
- la décision de mettre en oeuvre un groupe de travail FPT sur les indicateurs de risque des pesticides;
- l'accès aux pesticides à risques réduits et l'harmonisation internationale;
- le besoin d'examiner/réévaluer les mécanismes et les responsabilités du Comité FPT; et
- les problèmes d'usage limité et d'homologation d'urgence.

On s'est également penché sur les questions suivantes :

- l'état de la *Loi sur les produits antiparasitaires* et la législation sur les espèces en péril;

- un sommaire des décisions de 2001 sur l'homologation d'urgence;
- les programmes d'Examen conjoint sous le Groupe de travail technique sur les pesticides de l'ALÉNA; et
- les activités du programme de l'OCDE sur les pesticides et le Groupe de travail de l'OCDE sur les pesticides.

Rapports des groupes de travail

Le Comité FPT transmet un grand nombre de ses questions prioritaires à ses groupes de travail associés. Voici un sommaire des progrès réalisés par les groupes de travail depuis la réunion du Comité FPT de l'année dernière à Ottawa.

Le Groupe de travail sur les pelouses saines a présenté une mise à jour des activités courantes, dont le développement d'un site Web « Pelouses saines ». Les messages clés des conseils destinés aux propriétaires ont été présentés. Parmi ces conseils sont le besoin de réduire la dépendance vis-à-vis de l'emploi des pesticides pour le traitement des pelouses et la création de comités d'intervenants qui adresseront les éléments de travail clés des pelouses saines.

Le Groupe de travail sur la mise en oeuvre de classification des pesticides a demandé l'accord en principe du Comité FPT pour modifier les critères de classification afin d'intégrer cinq nouvelles catégories de pesticides. Ces catégories englobent des produits à usage domestique et à usage commercial de plus haut et de plus bas risque, et des produits limités. Les membres du Comité FPT demanderont l'autorisation de leurs autorités législatives respectives pour consulter les intervenants sur la proposition.

Une mise à jour de la Base de données nationale sur les ventes de pesticides a été présentée. À l'avenir, le Groupe de travail FPT va consulter sur le projet de réglementation. Si la réglementation est réalisée, les données sur tous les produits de tous les titulaires d'homologation et la mise en oeuvre de la base de données sur les produits antiparasitaires pourraient avoir lieu avant 2002. Les membres du comité FPT ont souligné l'importance de recevoir de l'information sur les ventes provinciales et non régionales.

Le Groupe de travail pour l'éducation, la formation et la certification en matière de pesticides (GT-ÉFC) a présenté une mise à jour de leurs activités, y compris l'état de leur travail sur l'unité sur la LI pour les applicateurs et l'unité de formation pour les vendeurs domestiques.

Le personnel de l'ARLA a distribué l'ébauche de la proposition sur les zones tampons au Comité FPT. Après l'examen par les membres du Comité FPT de cette proposition, une réunion face-à-face du Groupe de travail FPT sur les zones tampons sera organisée.

Participation des intervenants

On a tenu une séance à l'intention des intervenants avant la tenue de la réunion officielle du Comité FPT. Le Canadian Aerial Applicators Association, le Conseil canadien de la lutte antiparasitaire en

milieu urbain, l'Association canadienne des manufacturiers de spécialités chimiques, Crop Life Canada, le Conseil canadien de l'horticulture, la Fédération canadienne de l'agriculture, Bayer Corporation et le Groupe d'étude du secteur privé sur les recherches de données 2,4-D ont présenté des exposés au Comité FPT.

Les questions soulevées par les intervenants portaient, entre autres, sur le projet d'étiquette traitable de l'ALÉNA, la formation sur l'usage des pesticides, les perceptions et les idées fausses sur les pesticides de gazon en plaques, les systèmes de lutte antiparasitaire en milieu agricole, les pelouses saines, et les activités et directions d'usage limité.

La prochaine réunion du Comité FPT aura lieu à Regina du 21 au 23 octobre 2002.